

Poste académique vacant dans le domaine de l'Approche sociotechnique de la production architecturale.

Date d'entrée en fonction : 01/10/2019

Référence de l'offre : FM - 8404

Contexte général :

L'acte de construire a aujourd'hui atteint un niveau de complexité extrême. Cette complexité est le reflet d'un double mouvement : d'une part un élargissement continu de la palette des matériaux et techniques disponibles et, d'autre part, un accroissement sans précédent des exigences quantitatives et qualitatives (normées ou non normées) induisant une multiplication des acteurs impliqués ou à impliquer dans le processus.

Parmi les phénomènes inducteurs de ce mouvement, la « soutenabilité » agit comme une invitation à questionner localement et globalement nos choix sociétaux et leurs impacts sur la discipline de l'architecture afin d'identifier les principes qui pourraient nous guider avec pertinence et réalisme vers une « architecture soutenable et solidaire ».

Comprendre et maîtriser ce double mouvement nécessite une connaissance des trajectoires historiques, autant qu'une perception complexe de la réalité contemporaine de la discipline. Une posture qui suppose de s'intégrer dans des communautés de pratiques, de manière à penser ces principes dans la réalité des actions et des acteurs. C'est une prise de recul que l'Université a le devoir d'offrir au travers de son enseignement, de ses recherches, et des partenariats qu'elle tisse, notamment avec le monde politique et professionnel.

Par une exploration des potentiels nichés au cœur des processus et d'une lecture complexe des composantes de l'évaluation, il s'agit d'oser affronter les clivages potentiels et réels entre, d'une part les dimensions techniques, sociales et économiques de la production architecturale, et d'autre part, sa qualité théorique (soutenue entre autre par les normes et réglementations) et sa qualité effective (impliquant les acteurs constructeurs et usagers).

Basée sur une lecture critique de l'apport des sciences et techniques, le domaine privilégie une approche plus sociotechnique et systémique de l'architecture pensée, produite, et vécue ; intégrant une approche réflexive des mutations sociales, technologiques et normatives.

Des liens évidents sont à tisser avec des compétences présentes en sciences humaines et sociales (psycho, anthropologie, sociologie, économie...) ainsi qu'en FS et FSA.

Dans une vue plus large, il s'agit de soutenir les champs de recherches et de formations investigués, comme le projet « Healing environnement » ainsi que la post-formation en assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO).

Description de la charge de cours :

Une charge de cours à temps plein (1ETP), indivisible, dans le domaine de l'Approche sociotechnique de la production architecturale, pour un maximum de 250 heures d'enseignement, y compris des séminaires et des travaux pratiques, auxquelles il faut ajouter des activités de recherche dans le domaine et des services à la Communauté.

Cette charge sera rattachée à l’Axe Haute Qualité Construite.

Qualifications requises :

Le (la) candidat(e) sera porteur(se) d’un titre de docteur à thèse dans un domaine en relation directe avec les activités d’enseignement et de recherche.

Il/Elle devra avoir une formation et/ou une expérience solide dans le domaine des sciences et techniques appliquées à l’architecture, et faire preuve d’une vision sociotechnique et systémique de l’architecture dans ses dimensions pensée, produite, et vécue.

Il/elle devra faire montre d’une approche réflexive des mutations sociales, technologiques et normatives. Des compétences en sciences humaines et sociales sont des atouts.

Il/Elle devra en outre faire preuve d’une pratique professionnelle et développer un regard réflexif sur celle-ci. Une pratique engagée de la recherche au contact des réalités professionnelles peut également témoigner de l’empathie du candidat avec le réel qui constitue également un atout.

Il/Elle devra s’intégrer dans une communauté de pratiques d’enseignements et de recherches, de manière à soutenir par les collaborations tissées, le développement de l’axe et de la Faculté.

Renseignements :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Faculté d’Architecture : **M. Jean-Philippe POSSOZ** – tél. : +32 4 366 56 36 – JP.Possoz@uliege.be

Rémunération :

Les barèmes et leurs modalités d’application sont disponibles auprès de l’administration des ressources humaines de l’Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 4 366 52 04 – Ludivine.Depas@ulg.ac.be

Conditions d’engagement :

Les charges sont attribuées pour une durée déterminée de quatre ans qui, à l’issue des évaluations prévues après trois ans, pourra aboutir à la nomination définitive de l’intéressé(e).

Au terme de trois ans, une évaluation du domaine et une évaluation de l’intéressé(e) sont réalisées simultanément par des organes différents :

- a) Si l’évaluation du domaine est négative et quel que soit le résultat de l’évaluation de l’intéressé(e), ce (cette) dernier(ère) achève son terme de 4 ans sans pouvoir être prolongé(e).
- b) Si les évaluations du domaine et de l’intéressé(e) sont positives, ce (cette) dernier(ère) est nommé(e) à titre définitif.

Comment postuler ?

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur candidature, **par envoi recommandé**, à **Monsieur le Recteur** de l'Université de Liège, place du 20 Août, 7, B-4000 LIÈGE, **pour le 15 décembre 2018 au plus tard**.

Documents requis :

- ✓ une lettre de motivation ;
- ✓ un curriculum vitae assorti d'une liste complète de publications ;
- ✓ un exemplaire de leurs 5 publications les plus significatives ;
- ✓ une description de leur projet de recherche pour les 3 prochaines années (max 3500 caractères) ;
- ✓ une description de leur projet pédagogique (max 3500 caractères).

Les documents requis seront fournis sur support papier et électronique (pdf).